

---

Règlement du jeu-concours « Il était une fois... Noël » -  
Musée du château des ducs de Wurtemberg  
29 novembre 2025 – 4 janvier 2026

---

### **Article 1 : Organisation**

La Ville de Montbéliard, représentée par son Maire, Hôtel de Ville – BP 95287 – 25205 MONTBELIARD, organise un jeu-concours avec obligation d'achat liée à la visite du parcours historique du musée du château des ducs de Wurtemberg Musées, à l'occasion de l'événement « Noël au château » 2025.

### **Article 2 : Prix**

Sont mis en jeu les lots suivants, classés en fonction de leur valeur, par ordre décroissant :

- 1 stylo (Manuela Roque) d'une valeur de 130€
- 1 lampe en bois (Atelier Paul Riacoux) d'une valeur de 109€
- 1 Ourson en verquelure d'une valeur de 50€
- 2 Lutins guigui verquelure d'une valeur de 39.90€ chacun
- 1 Puzzle illustration « château de Montbéliard printemps » d'une valeur de 24.90€
- 1 Peluche montbéliarde d'une valeur de 13€
- 2 Mugs céramique base en liège – Illustration château de Montbéliard d'une valeur de 12€ chacun
- 2 paires de Chaussettes La Montbéliarde d'une valeur de 11.50€ chacune

### **Article 3 : Modalités**

Le jeu-concours consiste à remplir un bulletin en réponse à des énigmes disséminées dans le parcours historique, sur la thématique de l'histoire des traditions de Noël. Le participant doit restituer 7 réponses ainsi qu'un code final. Le bulletin est à déposer dans l'urne située dans la boutique du musée du château des ducs de Wurtemberg.

Les lots seront attribués par tirage au sort parmi les bonnes réponses en janvier 2026. Les bulletins illisibles seront également écartés du tirage au sort sans que le participant ne puisse soulever la responsabilité de la Ville.

Les personnes dont les coordonnées seront inscrites sur les bulletins tirés au sort gagneront les lots annoncés dans l'ordre indiqué à l'article 2. En effet, le premier gagnant tiré au sort remporte le lot n°1, le deuxième nom tiré au sort remporte le lot n°2 etc.

A l'issue du tirage au sort, le gagnant sera informé de son gain par mail ou par téléphone. Il recevra ensuite le lot par voie postale à l'adresse indiquée sur le bulletin.

Si le gagnant ne réceptionne pas son lot à l'adresse communiquée alors ce dernier sera perdu et demeurera la propriété de la Ville organisatrice.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucun échange, d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

#### **Article 4 : Conditions de participation**

Ce jeu-concours est conditionné à la visite du parcours historique du Musée du château des ducs de Wurtemberg et l'acquittement d'un billet d'entrée selon les tarifs en vigueur. Le jeu-concours est ouvert pour la période du 29 novembre 2025 au 4 janvier 2026 selon les horaires d'ouverture et de fermeture des Musées. Un bulletin-réponse maximum est autorisé par foyer.

Au-delà de ce délai les participations ne seront pas valides. Toute fraude entraîne l'invalidation du participant.

#### **Article 5 : Publication du présent règlement**

Le règlement de ce jeu-concours est diffusé sur le site internet de la Ville de Montbéliard, à l'accueil des Musées du Château et peut être adressé à toute personne en faisant la demande écrite à : Ville de Montbéliard – Service Musées – BP 95287- 25205 MONTBELIARD cedex.

#### **Article 6 : Responsabilité**

Si pour une raison indépendante de sa volonté, le jeu-concours devait être annulé, écourté ou prorogé, la Ville de Montbéliard ne pourrait en aucun cas en être tenue responsable.

La Ville décline toute responsabilité en cas d'erreur dans l'adresse postale indiquée, perte ou erreur de distribution des lots par les services postaux ou de distribution des colis.

#### **Article 7 : Protection des données personnelles**

La Ville de Montbéliard met en œuvre un traitement destiné à organiser un jeu-concours. En participant à ce jeu, vous êtes informés que les informations recueillies sont nécessaires au bon déroulement de ce jeu et à la remise du prix, prévue en janvier 2026.

Les données collectées sont conservées un an après la fin du jeu-concours par le service Musées et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Pour obtenir des informations relatives à ce traitement et pour exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et de limitation, adressez-vous à notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à [dpo@montbeliard.com](mailto:dpo@montbeliard.com) ou Chatel devant, BP 95 287, 25 205 Montbéliard cedex, vous pourrez retrouver ces informations sur la page suivante <https://www.montbeliard.fr/ma-mairie/protection-des-donnees-personnelles.html>. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à Montbéliard le 27.11.2025